

PROTOCOLE D'OUVERTURE

ET

HEURES D'AUDIENCE

**AUDIENCE DU 18 JUIN 2021
PAR VISIOCONFÉRENCE**

DOSSIER R-3867-2013 PHASE 2

**DEMANDE RELATIVE AU DOSSIER GÉNÉRIQUE PORTANT SUR L'ALLOCATION DES COÛTS
ET LA STRUCTURE TARIFAIRE D'ÉNERGIR**

Les régisseurs désignés dans ce dossier sont : **M^e Marc Turgeon (président de la formation), de même que Mme Françoise Gagnon et M. François Émond**

L'avocate de la Régie est **M^e Amélie Cardinal**

La **requérante** est :

ÉNERGIR, S.E.C. (ÉNERGIR)
Représentée par M^e Vincent Locas

Les **intervenants** qui participent à la présente audience sont :

ASSOCIATION DES CONSOMMATEURS INDUSTRIELS DE GAZ (ACIG)
Représentée par M^e Paule Hamelin

FÉDÉRATION CANADIENNE DE L'ENTREPRISE INDÉPENDANTE (FCEI)
Représentée par M^e André Turmel

Nous demandons aux participants de bien vouloir s'identifier à chacune de leurs interventions pour les fins de l'enregistrement. Merci!

Début : 9 h 03

Fin : 12 h 51